



## Projet éducatif de l'école St Joseph - Olonne sur mer

### **Préambule :**

- **L'école Saint Joseph est une école privée catholique, sous contrat avec l'Etat.**

Dans le cadre de la loi Debré de 1959, l'école Maternelle et Élémentaire Saint Joseph est associée au service public d'éducation ; elle se doit d'avoir un enseignement en juste application des programmes de l'Education nationale : c'est le côté « contractuel avec l'Etat ». Chaque enseignant fait vivre ces programmes scolaires, au sein de la classe et de l'école, avec sa liberté pédagogique et sa créativité.

L'Etat français reconnaît, au travers de la loi Debré, le caractère confessionnel catholique. C'est pourquoi l'école propose aux enfants et leurs familles, soit un parcours de catéchèse (du CE1 au CM2), soit de la culture chrétienne/culture religieuse.

L'école propose un projet éducatif à l'enfant et sa famille, afin d'aider chaque jeune élève qui nous est confié à grandir, s'épanouir et devenir « ELEVE », devenir une personne libre ...

Ce projet éducatif, bien évidemment ancré dans des valeurs humanistes et philanthropes, s'inspire de valeurs évangéliques, à l'image de la vie de Jésus Christ : c'est le côté « catholique ». Il s'inspire aussi pleinement du projet éducatif de l'Enseignement catholique national et vendéen.

Notre posture d'éducateur peut s'inspirer d'une phrase de l'évangéliste Matthieu (chap 25 – 40) : « *En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* »

- **La place de la communauté éducative.**

La communauté éducative œuvre pour et en fonction de l'enfant. Elle est constituée des élèves, de l'équipe enseignante et du personnel non enseignant (ASEM et AVS), des parents, du prêtre et des catéchistes, de l'OGEC, de l'APEL. Tous ses membres tissent des relations faites de respect, de confiance, pour ouvrir chacun à un chemin de croissance en humanité.

Dans cette perspective, l'école s'attache à développer chez chaque élève les compétences attendues par le socle commun et les savoirs des programmes de l'Education nationale. Pour cela, les enseignants et l'équipe éducative mettent en œuvre une pédagogie où chacun construit ses savoirs, savoir-être et ses compétences, en alliant écoute, prise en compte de la différence, exigence de travail et rigueur.

A l'aide des repères éducatifs nommés ci-dessous, nous voulons accompagner, aider l'enfant à devenir Homme et Citoyen.

Pour l'équipe, Jean-Michel JADAULT,  
Chef d'établissement.

## **Notre projet éducatif**

Nous nous engageons à :

### **- Accueillir l'enfant et sa famille :**

- Lors d'un premier rendez-vous pour une prise d'informations, de renseignements ; une inscription.
- Lors d'une visite pour découvrir l'école et ses différents espaces, ou au moment des Portes ouvertes.
- Au quotidien, accueillir l'élève avec ce qu'il est, son vécu, son histoire, en étant à son écoute.
- Accueillir l'enfant porteur de handicap, l'intégrer dans l'école et dans sa classe, en y associant les autres élèves, avec l'aide d'une personne Auxiliaire de Vie Scolaire.
- L'école est ouverte à tous.

### **- Accompagner et guider l'élève et sa famille : au niveau des apprentissages scolaires (parcours de formation) ; au niveau éducatif et spirituel :**

- En créant un climat de travail et de sécurité (pédagogique, affective) au sein de la classe, favorable aux progrès et à la réussite.
- En fixant un rendez-vous annuel individuel avec les parents pour faire un point étape sur le parcours scolaire (acquisitions/apprentissages ; comportement en classe, sur la cour). Si besoin, un autre rendez-vous pourra se vivre, à notre demande ou à la demande de la famille : l'objectif étant de donner à l'élève le maximum de chance de réussir.
- En adaptant les apprentissages aux besoins et au rythme des élèves, notamment en venant en aide à l'enfant en difficulté scolaire, avec un dispositif de soutien (aide personnalisée faite par l'enseignant de la classe, ou bien par l'enseignant spécialisé - réseau d'aide- si les difficultés d'apprentissage sont importantes).
- En conseillant et orientant les parents vers une aide extérieure au besoin (orthophoniste, psychologue, pédopsychiatre, ophtalmologiste, psychomotricien ...).
- En relisant, avec l'enfant, les règles de vie de la classe instaurées en début d'année avec l'enseignant ; ou bien le règlement intérieur de l'établissement, afin de recentrer son comportement et son attitude vers le « bien vivre ensemble ».
- En proposant un éveil religieux en Maternelle-CP ; un parcours de catéchèse (CE1 à CM2) ou alors de culture chrétienne/culture religieuse : chacun peut trouver ce qui le rejoint au fond de lui, entre un parcours plus spirituel et chemin de Foi, ou bien des temps de connaissances et de culture sur les chrétiens catholiques et les autres religions. Cette proposition s'effectue en collaboration avec la paroisse Sainte Marie des Olonnes, notamment pour la préparation au baptême, à la première des communions, à la profession de Foi.

### - Former un citoyen de demain :

- En maîtrisant les compétences et connaissances travaillées et évaluées à l'école, en donnant de la valeur aux progrès réalisés.
- En faisant venir un intervenant extérieur au sein de l'établissement pour une activité pédagogique ciblée.
- En participant à de petits débats en classe, suite à un événement, un fait d'actualité ; en s'impliquant dans le Conseil Municipal des Enfants pour les plus grands.
- En construisant au fil des années son autonomie, sa réflexion pour ensuite faire des choix pour soi et/ou avec les autres, en favorisant la responsabilité de l'élève.
- En respectant les différences de chacun, afin de « bien vivre ensemble », pour une école fraternelle et solidaire où l'entraide est valorisée.

### - Proposer une école en réseau :

- En poursuivant la collaboration et le travail avec :
  - la paroisse et ses acteurs,
  - la mairie et ses différents services,
  - les associations de parents d'élèves OGEC et APEL,
  - les institutions scolaires (D.E.C. / Inspection académique / Inspection de l'Education nationale / Centre Médico Scolaire ...),
  - P.M.I. (Conseil départemental).
- En se réunissant avec les Chefs d'établissement et les enseignants des autres écoles du pays des Olonnes pour vivre :
  - des projets pédagogiques, sportifs ou culturels sur notre réseau d'écoles catholiques,
  - le lien CM1-CM2-Sixième avec le conseil de cycle 3, au sein du collège Notre Dame de Bourgenay aux Sables d'Olonne.
- En découvrant le collège Notre Dame de Bourgenay pour les élèves de CM2, lors d'une journée d'immersion en classe de 6<sup>ème</sup>.
- En accueillant des stagiaires se préparant au métier de professeur des écoles.

### - Ouvrir l'école sur notre environnement proche et sur le monde :

- Travailler en partenariat avec la commune, les différents intervenants, la paroisse, les parents d'élèves.
- Poursuivre la découverte de nos espaces naturels, pour comprendre la biodiversité et mieux la protéger.
- Participer à des activités et projets locaux, à l'extérieur de l'école dès le Cycle 1 : médiathèque, spectacles culturels salle de la Licorne ou aux Atlantes, sortie Nature, activité Voile ou Kayak en Cycle 3, concert pédagogique, rencontre avec des artistes, projet Chorale ... pour s'éveiller aux Arts et à la culture.
- Favoriser les rencontres avec les autres écoles catholiques du secteur.
- Vivre une classe découverte une fois lors de la scolarité, en CM.
- Participer à des actions de solidarité.
- Proposer un apprentissage d'une langue vivante dès la Maternelle, permettant aux élèves de développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle.
- Proposer l'apprentissage d'un usage raisonné d'Internet, qui permet d'être relié au monde.
- Se tenir à l'écoute des actualités, des préoccupations des enfants, de la société, afin de mener des projets adaptés, permettant de mieux appréhender le monde.

